



CONGRES DE NARBONNE

12 au 14 juin 2012

RÉSOLUTION SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

La FGR-FP, réunie en congrès national à Narbonne du 12 au 14 juin 2012, appelle à **l'unité d'action des organisations de retraités** :

* pour la défense du pouvoir d'achat des pensions.

Parce que les revalorisations successives ne compensent pas les hausses des dépenses contraintes. Leur évolution ainsi que celle des salaires doivent être mieux prises en compte dans le calcul de la revalorisation des pensions de retraite.

* pour le droit à des soins de qualité pour tous

Parce que les difficultés d'accès aux soins ne cessent de s'aggraver, notamment pour les pensionnés les plus modestes.

Hausse des complémentaires santé, des forfaits, déremboursements de médicaments, dépassements d'honoraires, franchises médicales, les dépenses de santé pèsent de plus en plus lourd sur le budget des retraités.

* pour le financement de l'aide personnalisée à l'autonomie, dans le cadre de la Sécurité sociale.

La prise en charge de la perte d'autonomie est de plus en plus coûteuse, elle ne permet de garantir ni un maintien à domicile ni l'hébergement en établissement.

* pour une fiscalité plus juste appliquée aux retraités.

Parce qu'elle est injuste concernant l'abattement de 10%. La suppression de la demipart supplémentaire met en difficulté beaucoup de veuves et de veufs. Le refus d'accorder un crédit d'impôt pour l'aide à domicile et les cotisations d'assurance maladie complémentaire pénalise les retraités

La FGR-FP s'engage à promouvoir ces revendications prioritaires communes à l'ensemble des retraités pour faire pression sur les pouvoirs publics.